



GEOFLOOR Article de spécification

Toutes les zones indiquées dans les plans ci-joints doivent être pavées avec des plaques en LDPE régénéré. L'épaisseur de la couche de base et les matériaux à utiliser seront ceux établis par le service des travaux après évaluation de la nature du support et de l'usage prévu du revêtement de sol. L'entrepreneur doit indiquer au service des travaux les matériaux utilisés pour les différentes couches et leur origine. Le type, l'épaisseur, la finition, la couleur et les caractéristiques des éléments seront ceux établis par le service des travaux pour chaque zone. Le revêtement de sol sera composé de dalles perforées en LDPE régénéré, du type GEOFLOOR de GEOPLAST de 50x50 cm, hauteur 2,4 cm, avec raccord à baïonnette et perméabilité égale à 95% de sa surface.

Le revêtement de sol sera posé à sec sur une couche de base indiquée par le fabricant, sur un substrat composé d'un mélange de lapilli, de sables volcaniques et d'un sol spécifique pour le gazon en plaques avec des épaisseurs indiquées par le fabricant. Le semis, la fertilisation et la pose du pavage seront réalisés, puis la première irrigation sera effectuée.